Ville de Herstal

L'espace Hayeneux

Wallonie

Une respiration verte et conviviale au cœur de l'ancien quartier industrieux

Inscrit parmi les pôles prioritaires de la rénovation urbaine herstalienne, l'espace Hayeneux est une percée verte et communautaire à créer entre les rues Hayeneux et Haute Marexhe, là où se situent actuellement le vieux boulodrome du club de pétanque de la Boule vottemoise, d'anciens hangars abandonnés et un terrain vague.

D'une superficie totale de 10.500 m², l'espace Hayeneux articulera, autour d'un parc et d'un passage traversant, un boulodrome, une maison de quartier et une conciergerie. Un soin tout particulier sera apporté aux différents abords, vu le caractère communautaire de l'ensemble.

En outre, un partenariat public-privé (PPP) est sollicité afin de procéder à la construction d'un parking en sous-sol et d'une brasserie/cafétéria.

Dans la prolongation, une promotion immobilière privée, particulièrement respectueuse de l'environnement a été confiée au groupe Horizon, qui y construira une quarantaine d'appartements.

© Altiplan Architects

© Altiplan Architects

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Espace Hayeneux

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Ville de Herstal
Auteur de projet : Altiplan Architects
Entrepreneurs : à désigner

Combien ?

	Estimation budgétaire (HTVA)	Subsides
Boulodrome	1 260 000€	SPW/Infrasports
Maison de quartier et conciergerie + abords	2 114 410€	SPW/Rénovation urbaine
Parc et passages traversants	732 580 €	SPW/DGARNE
Esplanade boulodrome	481 100 €	SPW/Revitalisation urbaine
TOTAL	**4 588 090 €**	
PPP parking + cafétéria	2 550 000 €	

Quand ?

Début travaux : 2012
Fin attendue : 2015 au plus tard

© Altiplan Architects

Éditeur responsable : Ville de Herstal / Ecrito > Infographie / Mab > Impression

Ville de Herstal

Le pôle Marexhe-gare

UNION EUROPEENNE

Wallonie

Un nouveau quartier de logement, de commerce, de mobilité, de convivialité. De vie !

Chantier prioritaire dans le cadre de la rénovation urbaine du centre de Herstal, l'ancien quartier du carrefour Marexhe et de la gare SNCB a manifestement subi l'outrage des ans et de la crise industrielle. Situé au cœur du périmètre de rénovation urbaine défini par la Wallonie, ce (double) pôle va très bientôt faire l'objet d'une rénovation en profondeur, d'une mutation totale en fait.

Le projet global comprend notamment la création d'espaces publics et de liens vers les voies de chemin de fer, l'implantation du nouveau bâtiment pour la gare, la réfection des rues Marexhe, de la Station et Saint-Lambert, sans oublier l'implantation probable d'un arrêt du tram couplé à celui du train. Au-delà des voies, sera également crée un parc arboré et communautaire, vers le Champ des Oiseaux.

Optimalisation de la multimodalité des transports, des parcours piétons et cyclables, aménagement d'espaces publics, de parkings, verdurisation : promenade verte, espaces communautaires,... sont au cœur de ce dossier qui rendra au carrefour Marexhe et à ses environs son rôle de pôle naturel d'attractivité et d'activités, d'autant plus que l'ancienne gare sera transformée par l'intercommunale de développement SPI en un Espace Entreprises et qu'une mini-zone d'activités économiques propres devrait aussi voir le jour au nord des voies.

Enfin, un partenariat public-privé (PPP), à nouer par la régie communale autonome Urbeo, permettra de doter ce pôle d'un ensemble de logements (une quarantaine d'appartements de qualité) et de commerce (des enseignes situées au rez-de-chaussée).

© SumProject/Arcadis

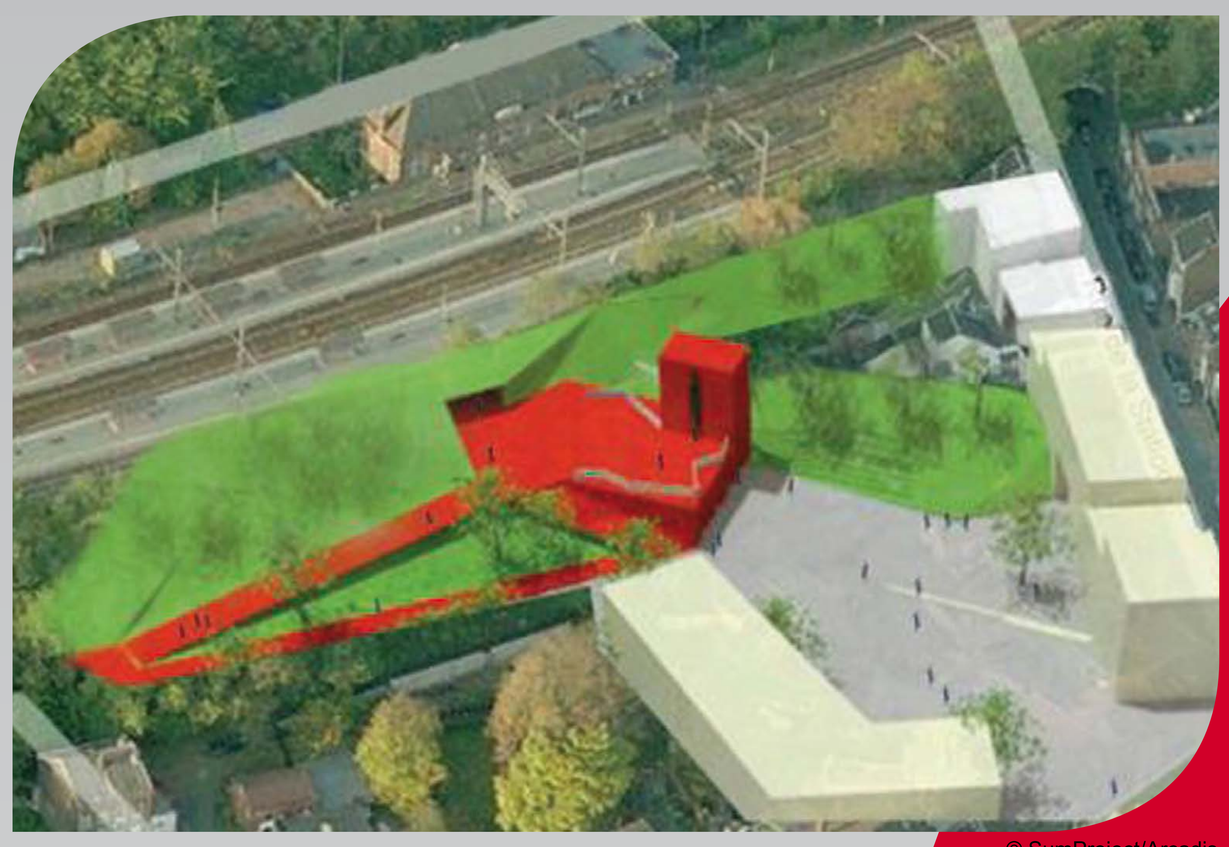

© SumProject/Arcadis

© SumProject/Arcadis

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Pôle Marexhe-gare et parc Marexhe-gare

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Ville de Herstal
Auteur de projet : Association momentanée SumProject/Arcadi
Entrepreneurs : non encore déterminés

Combien ?

	Estimation budgétaire (TVAC)	Subsides Feder
Pôle Marexhe-gare	11 768 029,86 €	10 591 226,87 €
Parc Marexhe-gare	256 728,99 €	231 056,09 €
TOTAL	**12 024 758,85 €**	**10 822 282,96 €**
PPP logements + commerces	± 5 000 000 €	

Quand ?

Début travaux : 2012
Fin attendue : 2015 au plus tard

Ville de Herstal

Le pôle Marexhe-gare

UNION EUROPEENNE

Wallonie

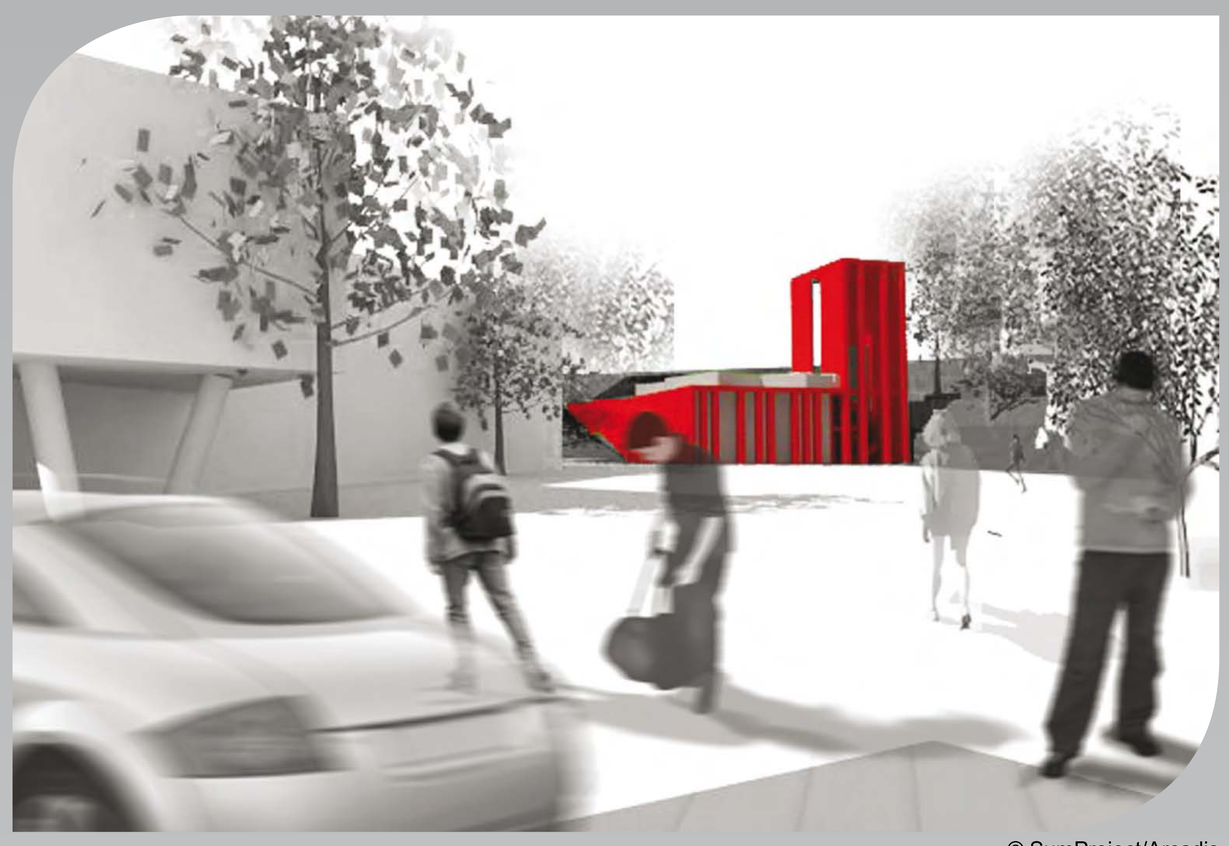

© SumProject/Arcadis

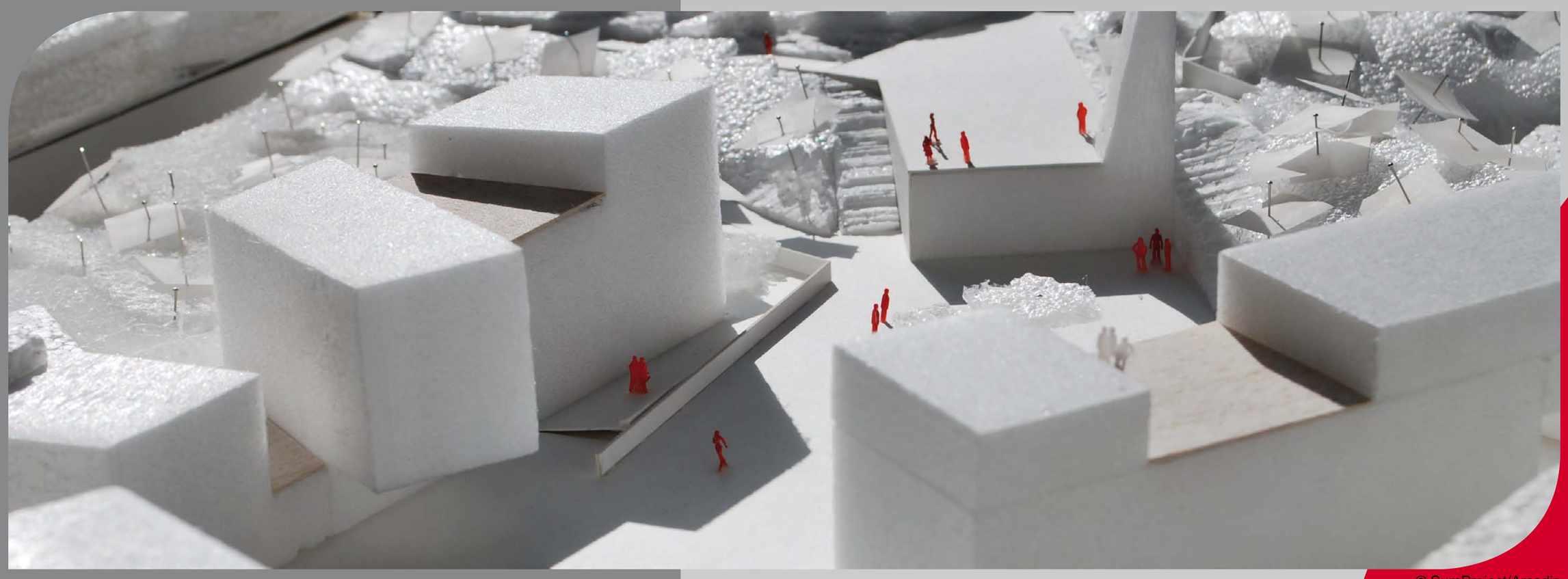

© SumProject/Arcadis

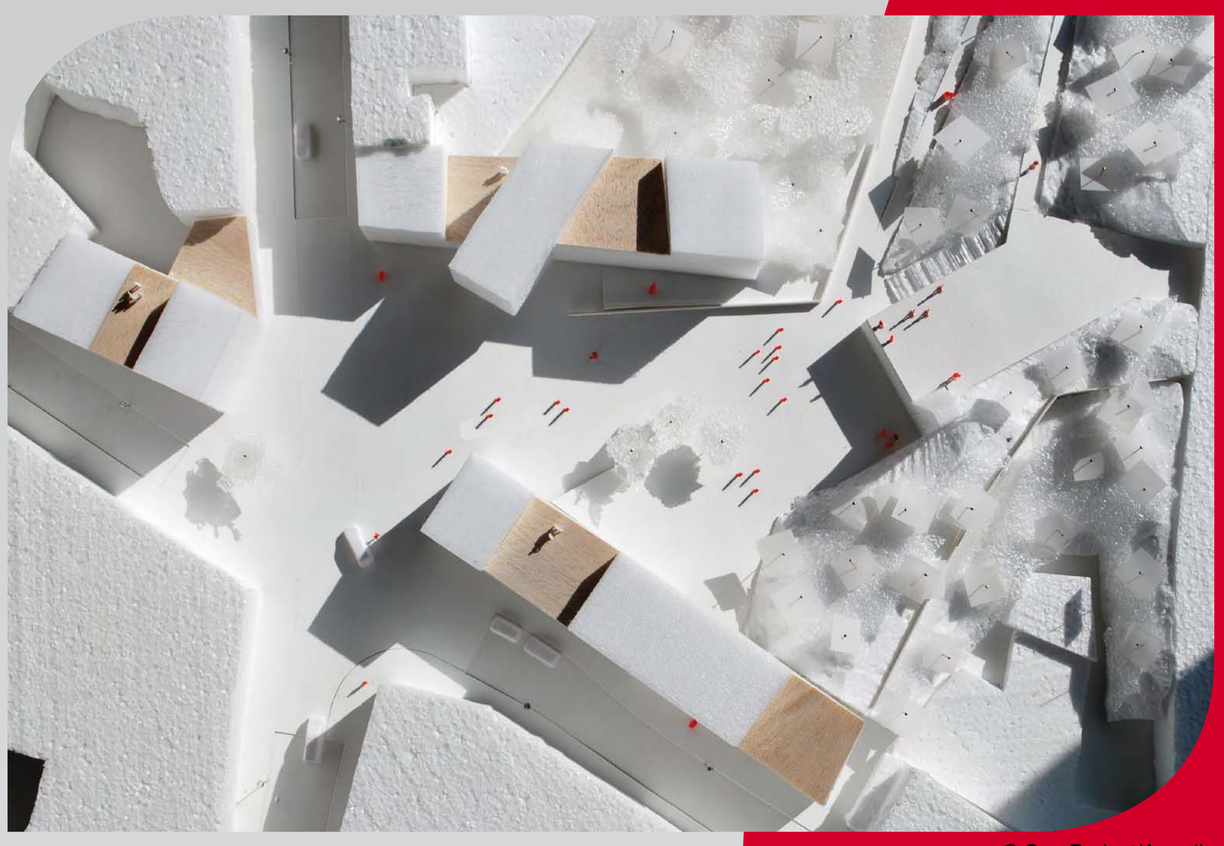

© SumProject/Arcadis

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Conception : Infographie • Mise • Impression

Ville de Herstal

La place communale

UNION EUROPEENNE

Wallonie

Rendre à l'hypercentre herstalien son rôle d'attractivité et de structuration

Actuellement composée des places Jean Jaurès et Camille Lemonnier, la place communale de Herstal s'étend sur une superficie totale de 16.000 m², soit plus d'un hectare et demi !

Cœur de la cité et pôle historique d'attractivité par les fonctions essentielles qu'elle propose (Administration, commerces de détail, bistrots et restaurants,…), elle fait actuellement l'objet d'importants travaux de réaménagement dont les objectifs consistent principalement dans l'optimisation de la mobilité, l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement urbain liés à la relance du commerce local.

Des matériaux naturels comme la pierre bleue ont été privilégiés par l'auteur de projet et les autorités communales, tout comme l'aspect convivial d'un nouvel espace qui sera pour beaucoup dans la nouvelle image dont Herstal est en train de se doter.

La nouvelle place communale devrait être inaugurée à l'automne 2012.

© SCAHT Architecture

© SCAHT Architecture

© SCAHT Architecture

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Réaménagement du centre urbain

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Ville de Herstal
Auteur de projet : SCAHT Architecture
Entrepreneur : s.a. Galère

Combien ?

Estimation budgétaire : 4 973 739,58 € TVAC

Subsides :

Feder : 90%

Quand ?

Début travaux : printemps 2012
Durée : ± 300 jours ouvrables
Fin attendue : 2e semestre 2013

Ville de Herstal

La place communale

UNION EUROPEENNE

Wallonie

© SCAHT Architecture

Éditeur responsable : Ville de Herstal / ECIDO > Infographie / Mise > Imprimerie

Ville de Herstal

Les boulevards

UNION EUROPEENNE

Wallonie

Un axe essentiel de mobilité, de structuration et de sécurité

Herstal dispose de boulevards parallèles au canal Albert et particulièrement empruntés (17 000 véhicules/jour). Une fréquentation qui les avait d'ailleurs très fortement endommagés.

Vu le caractère largement supracommunal de cette artère, la Région wallonne a décidé d'en reprendre l'assiette afin d'y effectuer elle-même les indispensables travaux de réhabilitation intégrale. Cet un axe de 2,4 km au total court de la place Coronmeuse au pont de Milsaucy via la rue Ernest Solvay et les boulevards Zénobe Gramme et Albert 1er. D'importance, le chantier nécessite notamment la création de 6 giratoires et de nombreux passages pour piétons, de 2 voies de circulation par sens et de dessertes locales agrémentées de parkings,…

Les objectifs poursuivis sont nombreux : rendre le boulevard convivial en prenant en compte la cohabitation entre les riverains et les commerces, assurer la sécurité de tous, donner à la voirie une fonction de contournement du centre de Herstal avec des possibilités de pénétration dans les quartiers,…

L'importance de ce chantier a nécessité son séquençage en trois phases, dont la première, entamée en novembre 2008 entre la rue Marexhe et la rue des Mineurs, a pu être finalisée deux ans plus tard. La deuxième phase, ente la rue des Mineurs et la rue Léonard Jehotte, est quant à elle en cours alors que la troisième, vers Coronmeuse, verra ses contours déterminés par le SPW une fois le tracé du futur tram structurant liégeois précisément défini.

© SPW

© Ville de Herstal • Ecrido

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : N 671
2e phase de la réhabilitation du bd Z. Gramme

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Service public de Wallonie
Entrepreneur : AB Tech s.a.

Combien ?

Estimation budgétaire : 1 741 356,29 € TVAC (2e phase)

Quand ?

Début travaux : septembre 2011 (2e phase)
Durée : 180 jours ouvrables (2e phase)
Fin attendue : 2e semestre 2012 (2e phase)

© Ville de Herstal • Ecrido

Ville de Herstal

Le nouveau centre administratif communal

UNION EUROPEENNE

Wallonie

Centralisation et efficacité au sein d'un bâtiment emblématique

La Ville de Herstal est en train de se doter d'un nouvel immeuble administratif centralisé qui sera bâti à proximité directe de l'actuel Hôtel de Ville ; ce dernier sera conservé à titre politique et protocolaire principalement mais aussi à des fins de réceptions, d'expositions, de réunions, d'événements,…

Bâti à l'emplacement de l'actuel îlot Jaurès (en déconstruction), à l'extrémité sud-est de la place Jean Jaurès, cet immeuble comprendra deux ailes (sous-sol + rez-de-chaussée + respectivement un et deux étages) reliées entre elles par une passerelle. Un parking souterrain de 118 places complétera l'ensemble, de 13 500 m² de surfaces utiles au total.

D'une architecture audacieuse et résolument moderne avec notamment sa façade végétale, le nouveau centre administratif communal regroupera en un seul lieu la grande majorité des services communaux accessibles en lien direct avec le public, accueillant au passage les agents du CPAS afin d'offrir à la population un "guichet social unique". Les aspects énergétiques (panneaux photovoltaïques,...) comme l'accès aux personnes à mobilité réduite ont tout particulièrement été intégrés à la réflexion.

Dès la fin de l'année 2014, les services communaux y seront encore plus efficacement au service des Herstaliennes et des Herstaliens.

© F. Haesevoets Architecture

© F. Haesevoets Architecture

© F. Haesevoets Architecture

© F. Haesevoets Architecture

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Nouveau centre administratif

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Ville de Herstal
Auteur de projet : Frédéric Haesevoets Architecture
Entrepreneur : non déterminé
analyse des offres en cours

Combien ?

Estimation budgétaire : 21 500 000 € TVAC

Subsides :

SPW/Bâtiments publics : 9 400 000 €
Feder : 34 900 €

Quand ?

Début travaux : mars/avril 2012
Durée : 750 jours calendrier
Fin attendue : mi-2014

Ville de Herstal

Le nouveau centre administratif communal

urbeo
LA RÉGIE AUTONOME IMMOBILIÈRE DE HERSTAL

Une indispensable déconstruction de l'îlot Jaurès

Afin de libérer l'assiette où sera érigé le futur centre administratif communal, il était nécessaire de faire place nette en déconstruisant les bâtiments présents sur le site : immeubles commerciaux en façade, salle de sports et ancien cinéma/théâtre de La Ruche, hangars (occupés ou abandonnés) et garages. Les missions d'acquisition, d'expropriation puis de déconstruction de ces différents ouvrages ont été confiées à la régie immobilière autonome Urbeo.

Au total, ce sont 17 200 m² qui seront libérés, soit plus de 3 terrains de football ! L'espace disponible permettra, outre la construction du futur centre administratif communal, celle d'un second parking souterrain (ouvert au public) et, à terme, la création d'un ensemble de logements de qualité, en partenariat avec un partenaire privé.

© Nicolas Demars

© Nicolas Demars

© Nicolas Demars

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Déconstruction de l'îlot Jaurès

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Urbeo
Auteur de projet : Atelier d'architecture Nicola Prebenna
Entrepreneur : association momentanée Castagnetti/De Meuter

Combien ?

Estimation budgétaire : 2 055 215,25 TVAC

Quand ?

Début travaux : 18 mars 2011
Durée : 120 jours ouvrables
Fin attendue : début 2012

Ville de Herstal

Le nouveau centre administratif communal

urbeo
LA RÉGIE AUTONOME IMMOBILIÈRE DE HERSTAL

© Ville de Herstal • Ecrido

© Nicolas Demars

© Ville de Herstal • Ecrido

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Ecrido • Photographie : Web • Impression

Ville de Herstal

Nouvelle salle de sport

Wallonie

Une infrastructure de haut niveau qui complète le maillage urbain

Ville éminemment sportive, Herstal se dote progressivement d'infrastructures de haut niveau en la matière avec notamment la réhabilitation de la piscine communale en 2006 et l'inauguration, en 2007, du hall omnisports "La Préalle" dont la plaine adjacente connaît actuellement de nouveaux investissements importants.

Obsolète, l'ancien hall omnisports de "La Ruche" fait partie des bâtiments touchés par la déconstruction de l'îlot Jaurès. Vu le nombre de clubs, d'événements et de sportifs qu'il accueillait en toute saison, la construction d'une nouvelle salle de sport s'imposait. Celle-ci sera située à proximité directe, sur la butte courant de l'arrière de la piscine communale au parking situé rue de l'Abattoir et actuellement occupé par des forains.

Cette nouvelle infrastructure sportive comprendra un plateau sportif, une salle polyvalente, une salle de billard ainsi que des vestiaires, une cafétéria et un parking extérieur d'une centaine de places. Elle sera directement mise en contact avec l'arrière du nouveau centre administratif communal par des liaisons transversales routières et cyclo-piétonnes, s'intégrant ainsi idéalement dans le maillage urbain.

© Altiplan

© Altiplan

© Altiplan

Fiche technique

Quoi ?

Nom du projet : Nouvelle salle de sport

Qui ?

Maître de l'ouvrage : Ville de Herstal
Auteur de projet : Altiplan Architects
Entrepreneur : non encore désigné

Combien ?

Estimation budgétaire : 4 179 721,21 € TVAC

Subsides :

Wallonie/SPW/infrasports : 2 016 000 €

Quand ?

Début travaux : printemps 2012
Durée : ± 300 jours ouvrables
Fin attendue : 2e semestre 2013

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Étude : Infographie • Mise à imprimer

Ville de Herstal

De grands projets supracommunaux

HERSTAL, PARTENAIRE
Liège Belgium Candidate city
EXPO 2017

Wallonie

De fantastiques pistes de développement nommées “tram” et “Liège 2017”

Berceau de Charlemagne, ancienne cité industrielle comptant parmi les plus grands noms mondiaux de l’armement et de la mécanique, Herstal, 10e ville wallonne et 4e de la province de Liège, constitue à nouveau un pôle de développement extrêmement prisé, que ce soit au niveau économique (avec le parc des Hauts-Sarts, le plus important de Wallonie), commercial (le zoning de Basse Campagne mais aussi un commerce local très dynamique), scolaire (8 000 élèves), sportif, culturel,…

Dans les prochaines années, cette attractivité sera encore très nettement renforcée. Par les très importants investissements publics consentis ces derniers temps bien sûr (par la Ville, la Région, l’Europe) mais aussi par l’émergence de grands projets supracommunaux.

Le tram structurant tout d’abord, dont les points de départ et d’arrêt sont désormais fixés par le gouvernement wallon (Jemeppe et Herstal) mais dont le tracé définitif doit encore être précisément défini. Pour 2017, Herstal devrait donc bénéficier d’une liaison avec ce nouvel outil du côté de Coronmeuse. Et dans les années suivantes, les lignes initiales seront prolongées jusque Basse-Campagne, aux confins de la commune d’Oupeye et de toute la Basse-Meuse.

Le projet “Liège 2017” ensuite, soit la candidature de la Ville de Liège à l’organisation de l’exposition internationale de 2017. Une candidature portée fièrement par la Cité ardente mais aussi la Province de Liège, la Wallonie et l’État fédéral, par l’Université de Liège également, mais aussi par Herstal, seule autre ville à siéger au conseil d’administration de l’association “Liège 2017”. Sur la thématique “Connecter le monde pour rapprocher les hommes”, c’est tout le quartier de Coronmeuse, et avec lui une bonne partie de Herstal, qui va pouvoir être métamorphosé en un éco-quartier durablement attractif. Un événement dont les retombées positives seraient aussi nombreuses que diverses: commerce, d’économie, d’habitat, de mobilité,…

© TramLiège

© TramLiège

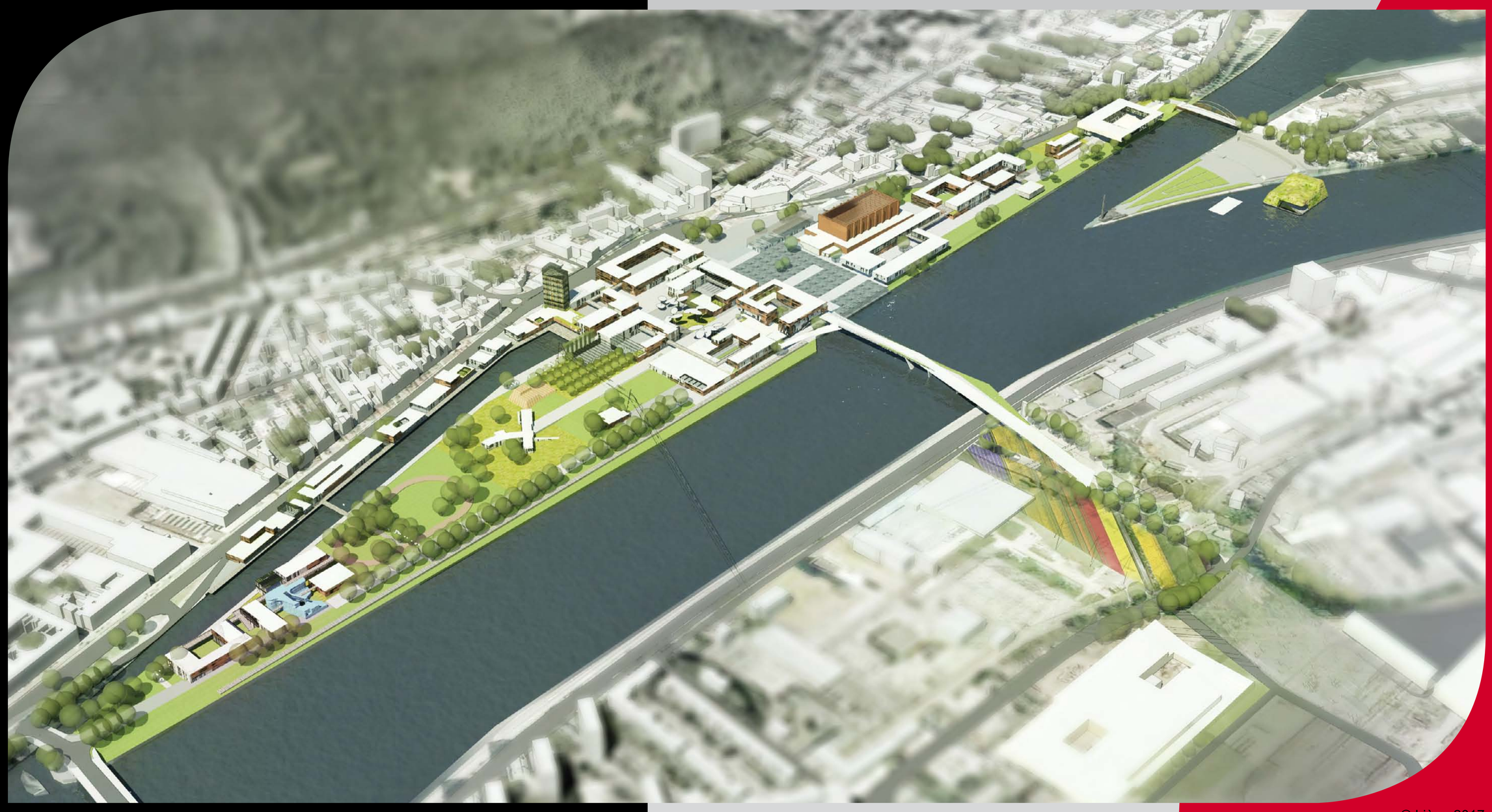

© Liège 2017

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Étude : Infographie • Mise à imprimer

Ville de Herstal

D'intéressants projets locaux

Nouveau quartier du Pré Madame, promotions immobilières privées, réhabilitation des ACEC,…

Les très importants investissements publics en cours à Herstal ont évidemment pour objectif de donner un nouveau visage, une nouvelle attractivité à notre ville. Mais, seuls et pour aussi appréciables qu'ils soient, ces investissements publics ne peuvent rencontrer pleinement ce dessein : ils doivent servir de levier à l'investissement privé.

C'est déjà largement le cas à Herstal, et ce le sera encore bien plus dans les prochains mois et les prochaines années. Les efforts entrepris ne manquent en effet pas d'être remarqués et plusieurs investisseurs d'importance ont d'ores et déjà décidé d'accompagner le redéploiement herstalien.

C'est notamment le cas à proximité de l'espace Hayeneux, où le groupe Horizon, spécialisé dans l'habitat durable, construit une promotion d'une quarantaine d'appartements de standing. Tout à côté, c'est l'ancienne vinaigrerie qui est en train de connaître une seconde jeunesse, à caractère de logement cette fois.

Les anciennes usines de fabrication de motos et d'avions de la FN font elles aussi l'objet d'un projet de développement, autrement plus impressionnant encore. Sur le site du Pré Madame, devraient ainsi s'ériger à court terme un tout nouveau quartier de vie, où se mêleront à terme quelque 350 logements (dont certains à caractère public et/ou social, en synergie avec la Société régionale de logements de Herstal – SRL), un hôtel, une maison de repos, un marché couvert et des activités économiques et commerciales diverses.

Parmi les autres grands projets herstaliens, il faut aussi citer la réflexion actuellement menée sur la réhabilitation de l'ancien site des ACEC, 17 ha qui pourraient être dévolus de manière mixte à du logement, des commerces, des éco-entreprises ou des activités liées au passage du futur tram structurant.

Au-delà, d'autres dossiers devraient encore voir le jour prochainement, comme une promotion immobilière derrière le nouveau bâtiment administratif centralisé ou un réseau de chauffage urbain en partenariat avec l'intercommunale Intradel.

Le projet d'écoquartier du Pré Madame : Vue d'ensemble

© New Market s.a.

Au Pré Madame, du logement, des commerces, des équipements communautaires,...

© New Market s.a.

La future promotion immobilière en prolongement de l'espace Hayeneux

© Groupe Horizon

Éditeur responsable : Ville de Herstal | Conception : Infographie | Mise à imprimerie

Ville de Herstal

La place communale

Avant 1914

Vue générale de l'ancienne place communale avant 1914.

© *Pierre Baré*, "Herstal en cartes postales"

Les années '50

Vue de la place communale agrémentée d'une aire de repos.

Le 3 janvier 1939, cette ancienne place reçut le nom d'Emile Vandervelde, afin de rendre hommage à la mémoire de ce militant et homme d'État socialiste.

Extraits de Pierre Baré, "Herstal en cartes postales", *tome III, 1989.*

© *Pierre Baré*, "Herstal en cartes postales"

Et demain…

Une grande esplanade très largement piétonne qui englobe également la place Camille Lemonnier et fait la part belle à la pierre naturelle et aux aménagements publics : telle sera dans un an notre future nouvelle place communale !

© SCAHT Architecture

Éditeur responsable : Ville de Herstal • ECOD : Lithographie • Visio • Imprimerie

Ville de Herstal

“La Ruche” : les glorieux débuts

© *Pierre Baré*, “Herstal en cartes postales”

1896

Vue de la première “Ruche herstalienne”.

Situé place Communale, cet immeuble, appartenant à la famille Cartier, fut pris en location par le Parti ouvrier belge (POB) de Herstal, en 1896.

Après les transformations nécessaires, la “Maison du Peuple” fut inaugurée en 1897.

© *Pierre Baré*, “Herstal en cartes postales”

1910

Le 5 juin 1910, la section du Parti ouvrier belge de Herstal devint propriétaire de l’immeuble pour la somme de 20 000 francs.

Des transformations et des aménagements divers furent effectués.

Ci-contre, “La Ruche” avant 1914, avec sa nouvelle façade.

Extraits de Pierre Baré, “Herstal en cartes postales”, *tome III, 1989.*

Ville de Herstal

“La Ruche” : le 20e siècle

1932-1933

Dès 1932-1933, la vieille “Ruche” de 1887 fut démolie pour faire place à cet imposant bâtiment.

Son inauguration, le 25 août 1934, donna lieu à une grande soirée artistique.

Certains affirment que le choix d’une maçonnerie si massive serait due à des raisons historiques.

Effectivement, à Vienne, dans les années ‘30, le chancelier Dollfus fit tirer le canon sur les ouvriers qui manifestaient.

À Herstal, les socialistes s’en étaient émus et auraient décidé d’édifier un immeuble capable de résister aux assauts des forces de l’ordre.

© Musée de la Ville de Herstal

© Musée de la Ville de Herstal

Après 1934

“La Ruche”, construite par l’architecte Joseph Moutschen, était taillée d’une seule pièce de béton armé.

De conception avant-gardiste, elle fut admirée par les architectes du monde entier.

La grande salle, avec sa capacité de 1 600 places assises, vit défiler sur sa scène tous les grands noms du théâtre, de l’opérette, du music-hall et des variétés.

L’union coopérative y exploitait également des projections cinématographiques.

Ses salles y abritaient, outre de nombreux groupements et associations locales, une bibliothèque et une salle de gymnastique.

Son déclin s’amorça dès les années ‘60 avec la fermeture de la grande salle de spectacle et la concurence télévisuelle.

Extraits de Pierre Baré, “Herstal en cartes postales”*, tome III, 1989.*

“Rouge métal.100 ans d’histoire des métallos liégeois de la FGTB”, IHOES, 2006, p.153.

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Écriture : J. Hougardy • Mise en page : Jeyprimeur

Ville de Herstal

“La Ruche” :
deux déconstructions pour mieux renaître

© Musée de la Ville de Herstal

1981

En février 1981, après la fermeture de la plupart des salles de spectacles de la localité, ce fut au tour de la fameuse “Ruche” de tomber sous le marteau-piqueur.

Extrait de Pierre Baré, “Herstal en cartes postales”*, tome III, 1989.*

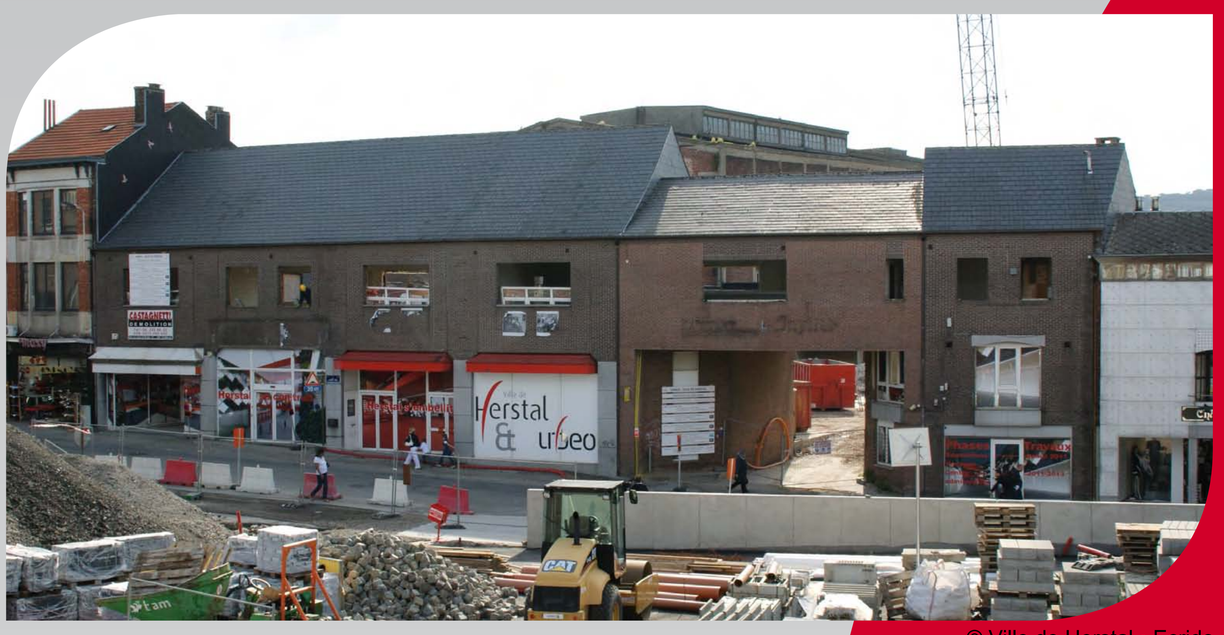

© Ville de Herstal • Ecrido

2011

Après 30 ans de bons et loyaux services, “La Ruche” accusait le poids des ans.

Sa salle de cinéma et de spectacle était fermée depuis longtemps, laissée à l’abandon et aux pigeons.

Le hall omnisports, très fréquenté, n’était plus aux normes. Et l’ancienne Maison du Peuple avait émigré à La Préalle, à la salle des “Loisirs”.

Dès le début des années 2000, le Collège échevinal se résolut à s’en séparer, pour des questions d’urbanisme, d’esthétique et de sécurité.

Après la déconstruction actuelle, c’est un nouvel immeuble administratif centralisé qui prendra place en lieu et place de “La Ruche”, avec à proximité une nouvelle salle de sports.

Gageons que l’un ou l’autre au moins de ces bâtiments rendra un hommage tout particulier à “La Ruche”, ce bâtiment symbole d’un certain art d’être Herstalien…

© F. Haesevoets Architecture

Éditeur responsable : Ville de Herstal • Ecrido > Infographie • Mab > Imprimerie